Fédération Française
FFRoller
Roller Derby

Bilan de l'enquête Championnat de France

14 avril 2015

Une enquête préliminaire à l'organisation d'un premier Championnat de France de Roller Derby pour la saison 2015-2016 a été lancée par la Commission Roller Derby mi-février. Un email contenant un questionnaire a été envoyé à l'ensemble des clubs FFRS ayant au moins un.e licencié.e roller derby. Cette enquête a été clôturée mi-mars.

Ce document est une analyse des résultats de cette enquête. Il servira à alimenter la réflexion de la Commission autour d'un format de Championnat, qui sera proposé rapidement.

1 - Taux de réponse à l'enquête

Sur les 114 clubs ayant au moins un.e licencé.e.e "Roller Derby" (Course, option Roller Derby pour le moment) en France métropolitaine et outre-mer, nous avons reçu 96 réponses. **Le taux de réponse des clubs est de 84%.** Ces clubs représentent 2933 des 3211 licencié.e.s "Roller Derby" au moment de l'enquête, soit **91%.**

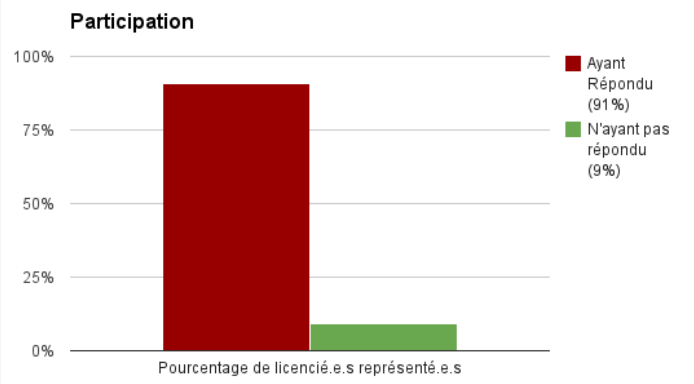

Si la moyenne nationale est de **28** licencié.e.s roller derby par club, pour les clubs n'ayant pas répondu à l'enquête, cette moyenne est de **15** licencié.e.s.

2 - Résultats sur l'organisation d'un premier Championnat de France

99% des clubs (95 sur les 96 ayant répondu) se déclarent favorables à l'organisation d'un Championnat de France. Ils représentent 2870 licencié.e.s sur 2933, soit **98%**.

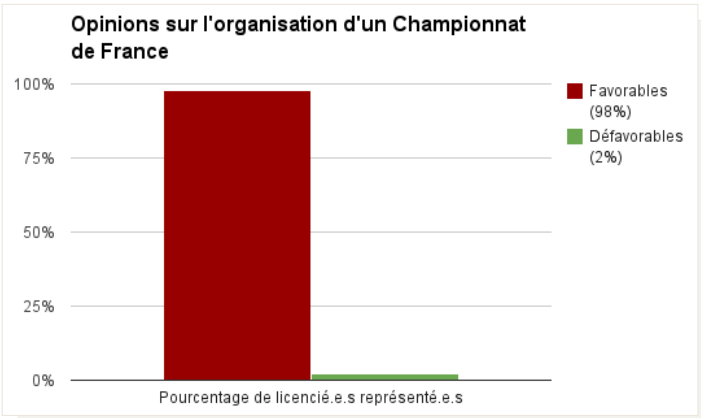

La Commission Roller Derby constate, au travers de ces résultats, un consensus des clubs affiliés quant à l'organisation d'un Championnat de France de Roller Derby et souhaite travailler avec eux pour qu'un premier Championnat puisse avoir lieu dès la saison 2015-2016.

3 - Les équipes françaises

Les 96 clubs répondants comptent en leur sein **130 équipes** (1,4 équipes en moyenne par club), toutes catégories confondues, réparties comme suit : **90 féminines** ; 15 masculines ; 22 co-ed et 3 juniors.

Parmi les 95 clubs se déclarant favorable à

Fédération Française Roller Sports
www.ffroller.fr - T. (33) 05 56 33 65 65
6 Boulevard du Pdt Franklin Roosevelt - CS 11742 - 33080 Bordeaux Cedex - France

l'organisation d'un Championnat, **24%** (23 clubs) n'y inscriraient aucune équipe. Pour l'ensemble de ces clubs, sans exception, la raison est tout simplement qu'ils n'ont pas encore d'équipe opérationnelle. Ils ont coché la case ***"Mon club n'a pas encore d'équipe apte à jouer des matchs"***.

Les 72 clubs se déclarant en capacité d'aligner au moins une équipe représentent **76%** des clubs. Ils aligneraient un total de **114 équipes** dans le Championnat (**83 féminines** ; 15 masculines ; 14 co-ed ; 2 juniors)
Parmi eux :

- **100%** (72 clubs) déclarent vouloir y inscrire au moins une équipe
- **85%** (61 clubs) déclarent vouloir inscrire au Championnat l'ensemble de leurs équipes
- **15%** (11 clubs) - comptant au moins deux équipes - déclarent ne pas vouloir y inscrire une ou plusieurs de leurs équipes. La crainte du manque de moyen est parfois évoquée, souvent celle du trop grand investissement en terme de calendrier que cela représenterait par rapport à la priorité d'autres enjeux sportifs (notamment européens et WFTDA).

La Commission Roller Derby constate que, même si le roller derby français reste très majoritairement féminin, les catégories masculine, co-ed et junior sont en expansion. Même si la priorité pour la Commission reste l'organisation d'un premier Championnat féminin, et d'une formule adaptée pour la catégorie masculine, nous sommes ouverts à collaborer avec les clubs souhaitant organiser des championnats pour les autres catégories.

4 - Capacité d'engagement des clubs au sein du Championnat

A la question *"Au sein de votre club, vous souhaiteriez que chaque équipe puisse jouer ?"*, les 95 clubs favorables à l'organisation d'un championnat ont répondu :

- *"Entre 1 et 4 matchs"* pour **42% des clubs** (représentant 37% des licencié.e.s)
- *"Entre 5 et 10 matchs"* pour **58% des clubs** (représentant 63% des licencié.e.s)
- Aucun club ne souhaite que les équipes jouent entre 11 et 15 matchs ou plus de 16 matchs

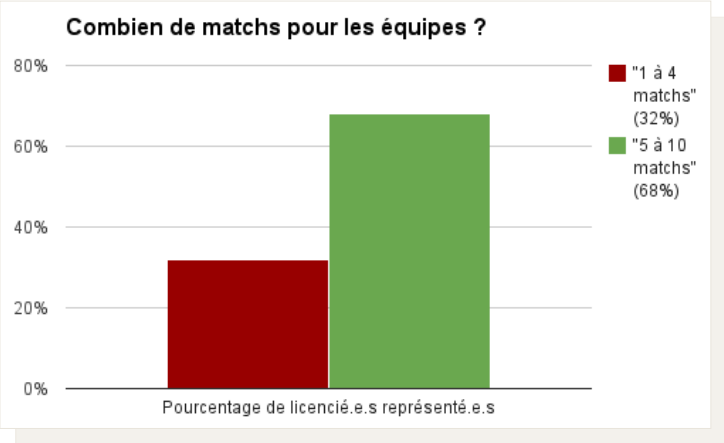

A la question *"Pour jouer ces matchs, combien votre club accepterait-il de déplacements par équipe ?"*, les 95 clubs favorables à l'organisation d'un championnat ont répondu :

- *"Une à deux fois"* pour **25% des clubs** (représentant 24% des licencié.e.s)
- *"Trois à quatre fois"* pour **59% des clubs** (représentant 62% des licencié.e.s)
- *"Cinq à six fois"* pour **14% des clubs** (représentant 11% des licencié.e.s)

Des résultats similaires, mais légèrement plus marqués lorsque le ratio s'effectue sur les 72 clubs en capacité d'inscrire au moins une équipe au Championnat :

- *"Entre 1 et 4 matchs" pour **35% des clubs** (représentant 32% des licencié.e.s)*
- *"Entre 5 et 10 matchs" pour **65% des clubs** (représentant 68% des licencié.e.s)*

Pour jouer ces matchs, ces 72 clubs sont prêts à ce que leur.s équipe.s se déplace.nt :

- *"Une à deux fois"* pour **21% des clubs** (représentant 22% des licencié.e.s)
- *"Trois à quatre fois"* fois pour **61% des clubs** (représentant 65% des licencié.e.s)
- *"Cinq à six fois"* pour **15% des clubs** (représentant 12% des licencié.e.s)

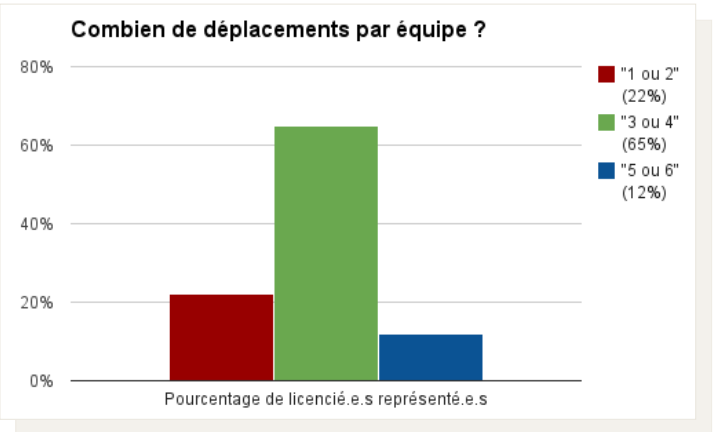

D'une manière générale, la problématique du nombre de déplacements apparaît plus prégnante que celle du nombre de matchs joués. En effet, ce sont les moyens et le temps pour se déplacer qui risquent de manquer. Ainsi, ce sont surtout les clubs souhaitant inscrire plusieurs équipes dans la même catégorie (une équipe féminine A et une équipe féminine B, par exemple) qui souhaiteraient limiter le nombre de déplacements, et nous en font part en commentaire.

La Commission Roller Derby va travailler à l'élaboration d'un modèle de Championnat qui prenne en compte les demandes des clubs en matière de nombre de matchs à jouer et de limite de déplacements à prévoir par les équipes afin d'y participer.

5 - Capacité d'organisation

59 des 95 clubs souhaitant participer au Championnat déclarent avoir la capacité matérielle et humaine d'organiser au moins un événement de Championnat, soit **62% des clubs**. Ces 59 clubs auraient la capacité d'organiser **un total de 125 événements**.

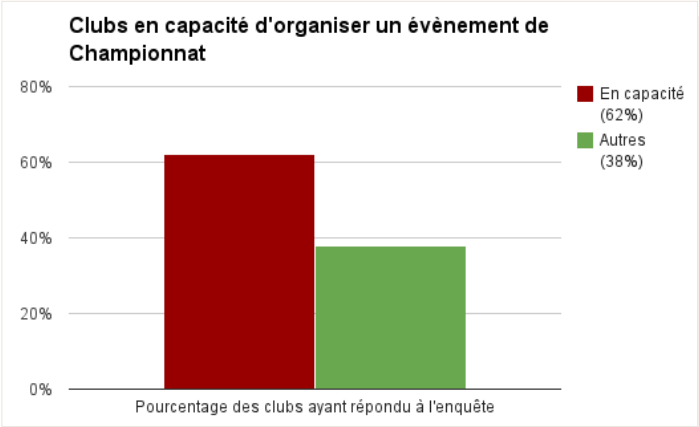

La répartition de ces clubs en capacité d'organiser des événements n'est cependant pas homogène sur le territoire français :

- Dans le Nord, 10 clubs ont une capacité d'organisation de 20 événements
- Dans le Nord-Est, 8 clubs ont une capacité d'organisation de 15 événements
- Dans le Nord-Ouest, 10 clubs ont une capacité d'organisation de 20 événements
- En région parisienne, 5 clubs ont une capacité d'organisation de 9 événements
- Dans le Centre, 6 clubs ont une capacité d'organisation de 15 événements
- Dans le Centre-Est, 8 clubs ont une capacité d'organisation de 21 événements
- Dans le Sud-Est, 5 clubs ont une capacité d'organisation de 13 événements
- Dans le Sud-Ouest, 7 clubs ont une capacité d'organisation de 14 événements

La Commission Roller Derby va travailler avec les clubs et Ligues Régionales de la FFRS afin de s'assurer que l'accès aux gymnases ne soit pas un obstacle pour l'organisation des matchs de Championnat. Mais l'accès aux salles n'est pas le seul paramètre requis : pour que ce Championnat puisse voir le jour, il est nécessaire que les clubs soient acteurs et soient disposés à mobiliser leur moyens humains et matériels pour organiser les événements. Le Championnat de France de Roller Derby sera par les pratiquant.e.s et pour les pratiquant.e.s, ou ne sera pas !

6 - Capacité d'arbitrage

Les 95 clubs déclarent avoir en leur sein un total de **145 arbitres** en patins (SO) et **354 NSO** (arbitres sans patins) souhaitant arbitrer au moins un match de Championnat. Bien sûr, ce chiffre est indépendant du niveau des arbitres, de leur disponibilité lors des évènements, de la distance entre le club et l'événement, etc. Il s'agit en revanche d'une donnée clé permettant de jauger la capacité d'arbitrage nationale pour un Championnat.

A noter également une répartition hétérogène des arbitres en patin (SO) sur le territoire national :

- Dans le Nord, 13 arbitres souhaitent arbitrer un championnat
- Dans le Nord-Est, 24 arbitres souhaitent arbitrer un championnat
- Dans le Nord-Ouest, 23 arbitres souhaitent arbitrer un championnat
- En région parisienne, 21 arbitres souhaitent arbitrer un championnat
- Dans le Centre, 6 arbitres souhaitent arbitrer un championnat
- Dans le Centre-Est, 17 arbitres souhaitent arbitrer un championnat
- Dans le Sud-Est, 16 arbitres souhaitent arbitrer un championnat
- Dans le Sud-Ouest, 23 arbitres souhaitent arbitrer un championnat

La Commission Roller Derby est consciente que la capacité d'arbitrage nationale est un fort facteur limitant. En ce sens, l'accent va être mis sur le pôle "formation" afin d'engager une dynamique d'augmentation du nombre d'officiels.

7 - Découpages nationaux et régionaux

A la question *"Selon vous, et d'après votre vision des différents niveaux des équipes de roller derby françaises, vous pensez qu'il serait préférable de créer combien de Divisions Nationales ?"*, les 95 clubs favorables à l'organisation d'un championnat ont répondu :

- *"1 Division Nationale"* pour **2% des clubs** (représentant 1% des licencié.e.s)
- *"2 Divisions Nationales"* pour **26% des clubs** (représentant 29% des licencié.e.s)
- *"3 Divisions Nationales"* pour **58% des clubs** (représentant 56% des licencié.e.s)
- *"Ne sait pas répondre"* pour **16% des clubs** (représentant 13% des licencié.e.s)

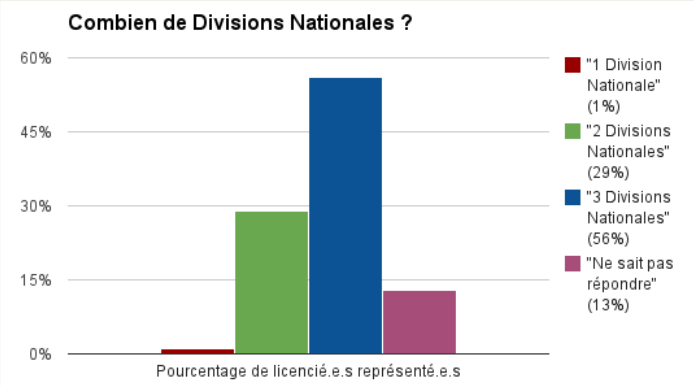

La majorité des clubs et des licencié.e.s qu'ils représentent souhaitent donc qu'il y ait 3 Divisions Nationales.
La Commission Roller Derby devra faire la corrélation entre ce souhait et la faisabilité du projet en termes de nombre d'équipes finalement inscrites.

A la question *"Vous pensez qu'il serait préférable qu'il y ait combien d'équipes par Divisions ?"*, les 95 clubs favorables à l'organisation d'un championnat ont répondu :

- *"4 équipes"* pour **1% des clubs** (1% des licencié.e.s)
- *"6 équipes"* pour **7% des clubs** (9% des licencié.e.s)
- *"8 équipes"* pour **16% des clubs** (18% des licencié.e.s)
- *"10 équipes"* pour **31% des clubs** (45% des licencié.e.s)
- *"Ne sait pas répondre"* pour **45% des clubs** (37% des licencié.e.s)

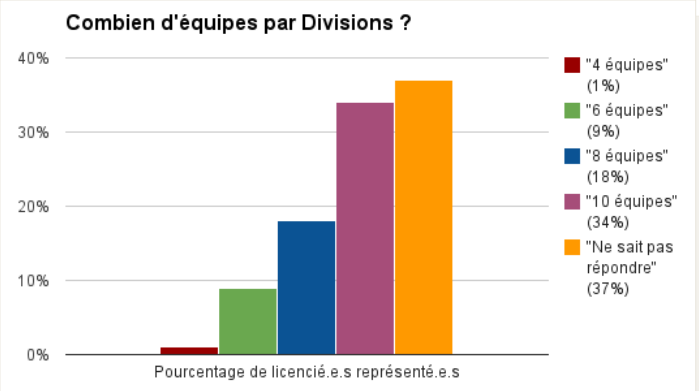

La majorité des clubs déclare ne pas savoir répondre à cette question. Il est vrai qu'elle dépend énormément d'autres paramètres. Parmi les réponses, une majorité de licencié.e.s dit vouloir qu'il y ait 10 équipes par divisions.

Mais diminuer le nombre d'équipes par division peut aussi permettre de limiter le nombre de déplacements pour chaque équipe (puisqu'il y aura moins de matchs joués, et donc d'événements auxquels se déplacer).
La Commission Roller Derby s'attelle à trouver un équilibre à vous proposer entre ces différentes problématiques.

A la question *"Au niveau Régional, comment votre club souhaiterait-il que le découpage soit fait ?"*, les 95 clubs favorables à l'organisation d'un Championnat ont répondu :

- *"Par département"* pour **3% des clubs** (représentant 2% des licencié.e.s)
- *"Par région"* pour **20% des clubs** (représentant 14% des licencié.e.s)
- *"Par zone"* pour **77% des clubs** (représentant 85% des licencié.e.s)

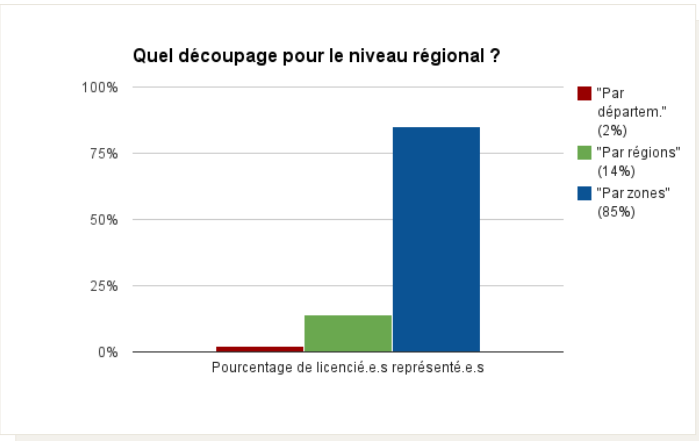

Une large majorité plébiscite donc une organisation par zones indépendantes des découpages

administratifs régionaux ou départementaux.

La Commission Roller Derby travaille à la création d'un découpage du territoire en 8 zones visant à limiter autant que possible les déplacements, chaque zone comportant un nombre similaire d'équipes jouant au niveau régional (le découpage définitif ne pourra donc être fait qu'après la prise en compte du classement Flat Track, donnant les équipes jouant dans les divisions nationales, et consécutivement celles jouant au niveau régional).

8 - Conditions d'inscription

A la question *"Combien de joueur.se.s minimum faudrait-il dans le charter d'une équipe pour pouvoir l'inscrire au Championnat ?",* les 95 clubs favorables à l'organisation d'un championnat ont répondu :

- *"Pas de minimum"* pour **9% des clubs** (représentant 7% des licencié.e.s)
- *"5 joueur.se.s minimum"* pour **2% des clubs** (représentant 2% des licencié.e.s)
- *"7 joueur.se.s minimum"* pour **6% des clubs** (représentant 4% des licencié.e.s)
- *"9 joueur.se.s minimum"* pour **18% des clubs** (soit 12% des licencié.e.s)
- *"11 joueur.se.s minimum"* pour **42% des clubs** (soit 49% des licencié.e.s)

D'autres propositions ont été faites, principalement : *"10 joueur.se.s minimum"* (4% des clubs) *; "12 joueur.se.s minimum"* (5% des clubs) *; et "14* joueur.se.s minimum" (6% des clubs).

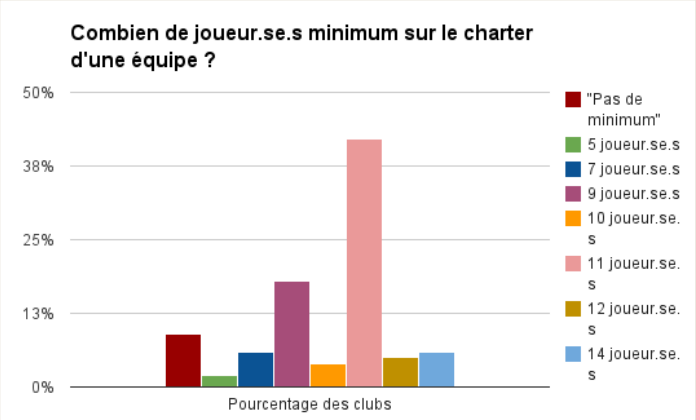

A la question *"Dans le cas d'un club inscrivant une équipe A et une équipe B, dans quelle mesure les 'Alternates' ou 'Switchs' (joueur.se.s étant inscrit.e.s sur le charter des deux équipes) seraient-il.elle.s autorisé.e.s ?",* les 72 clubs en capacité d'engager au moins une équipe dans le Championnat ont répondu :

- *"Pas d'alternates autorisé.e.s"* pour **19% des clubs** (représentant 23% des licencié.e.s)
- *"2 alternates autorisé.e.s"* pour **32% des clubs** (représentant 28% des licencié.e.s)
- *"4 alternatesautorisé.e.s"* pour **16% des clubs** (représentant 16% des licencié.e.s)
- *"6 alternates autorisé.e.s"* pour **8% des clubs** (représentant 10% des licencié.e.s)
- *"Pas de limite"* pour **10% des clubs** (représentant 8% des licencié.e.s)

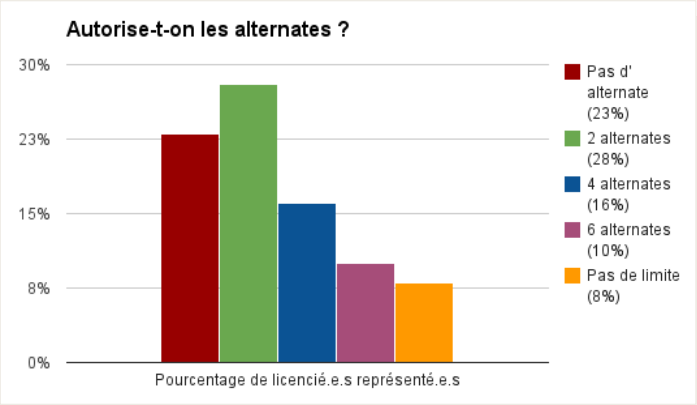

Certains des clubs concernés par d'éventuels switchs de joueur.se.s (c'est-à-dire ayant au moins deux équipes de rang différent dans la même catégorie ; par exemple : une équipe A féminine et une équipe B féminine) ont préféré détailler leur réponse en faisant une proposition plus complexe.

A **la Commission Roller Derby**, donc, de proposer une solution prenant en compte ces enjeux. Merci aux clubs qui ont été bavards sur le sujet, tout cela va bien nous aider !

9 - Calendrier : début et fin de saison de Championnat

A la question *"Concernant le calendrier, votre club souhaiterait que le Championnat commence ?",* les 95 clubs favorables à l'organisation d'un championnat ont répondu :

- *"En septembre"* pour 9% des clubs (représentant 6% des licencié.e.s)
- *"En octobre"* pour 27% des clubs (rerésentant 28% des licencié.e.s)
- *"En novembre"* pour 47% des clubs (représentant 53% des licencié.e.s)

- *"En décembre"* pour 16% des clubs (représentant 13% des licencié.e.s)

A la question *"Concernant le calendrier, votre club souhaiterait que le Championnat se termine ?",* les 95 clubs favorables à l'organisation d'un championnat ont répondu :

- *"En avril"* pour 9% des clubs (représentant 8% des licencié.e.s)
- *"En mai"* pour 35% des clubs (représentant 41% des licencié.e.s)
- *"En juin"* pour 56% des clubs (représentant 52% des licencié.e.s)

Une majorité de clubs (47%) souhaite donc que le Championnat débute en novembre, et non dès la rentrée de septembre. La fin de saison de Championnat est souhaitée en juin par 56% des clubs.

10 - Date de prise en compte du classement Flat Track Stats

Les 95 clubs participants ont très largement validé la proposition de prendre en compte au **30 juin 2015** le classement Flat Track afin de déterminer la répartition des équipes au sein des divisions nationales et régionales pour la première saison de Championnat : 92 des 95 clubs ont validé, soit **97% des clubs** (représentant 96% des licencié.e.s).

11 - Réponses à vos questions et remarques

A travers le champ libre à la fin du questionnaire ou par retour de mail, beaucoup de clubs nous ont fait part de suggestions, d'interrogations, ou de remarques sur ce projet de Championnat.

- ***« Quel sera le format de ce Championnat ? »***

Ce questionnaire avait justement pour but de mieux saisir les enjeux des clubs et des équipes afin d'adapter au maximum le format du Championnat. Merci d'avoir contribué à cette réflexion collective. Nous vous proposerons bientôt un format de Championnat découlant de vos attentes.

- ***« On ne pourra donc plus choisir contre qui on joue ? »***

Si. Les équipes affrontées en Championnat seront effectivement dépendantes de la division (nationale ou régionale) dans laquelle se trouve une équipe. Mais ces matchs ne représenteront qu'une petite partie de la saison sportive. Le reste du temps, libre à chaque club et équipe d'organiser des rencontres hors Championnat pour compléter la saison sportive en fonction de ses objectifs.

- ***« Que fait-on des équipes régionales déjà constituées ? »***

Elles continuent d'exister. Le Championnat viendrait "s'ajouter" à ce qui existe déjà, il ne remplace rien, ne supprime rien, mais ne les concernera pas.

- ***« Que fait-on des équipes qui débutent avec des effectifs incomplets et sans MS ? Le Championnat sera-t-il alors réservé aux équipes complètes avec l'ensemble des joueur.se.s ayant leur MS ? »***

Oui. Mais l'existence de ce Championnat n'empêche pas d'essayer de trouver des moyens pour aider les nouvelles équipes à se constituer, au sein de la Commission, et en dehors. On sait d'ailleurs que l'esprit d'entraide du roller derby est une grande force, ce n'est pas pour rien que notre sport se développe si vite ! Rien n'empêchera non plus les clubs organisateurs d'évènements de Championnat de proposer un match amical entre des équipes composées de joueur.se.s provenant de plusieurs clubs en match d'ouverture, par exemple.

- ***« Les équipes un peu juste en joueuses pourront-elles se faire compléter par des joueurs extérieurs, comme ça se fait maintenant ? »***

Plusieurs solutions sont définies dans le Règlement Intérieur de la FFRS : on ne confondra pas le prêt de joueur.se qui conserve sa licence au sein du club prêteur avec la mutation qui est un départ définitif du club quitté.
Tous les sports collectifs prévoient la possibilité de prêts de joueur.se.s, la principale raison étant le renfort d'un club à faible effectif ou l'ouverture du club accueillant à des joueur.se.s temporairement loin de leur résidence habituelle.
La procédure de prêt de joueur est régie par l'article 13 du règlement intérieur de la FFRS elle s'applique à toutes les disciplines intégrées à la fédération. Cet article 13 permet une adaptation des règles de prêt de joueur en fonction des impératifs de chaque

discipline.
Pour plus de détail, se reporter au Règlement Intérieur de la FFRS.

- ***« Nous pensons qu'un seul rang d'équipe par catégorie devrait être représenté (pas d'équipes B et C), afin de limiter le nombre d'équipes. De plus, qui dit championnat dit "le meilleur de chaque club". C'est ainsi que la WFTDA fonctionne par ailleurs. »***

C'est effectivement comme ça que la WFTDA fonctionne. Mais nous souhaiterions donner à ce Championnat, au-delà des Divisions Nationales représentant en quelque sorte le haut niveau, un esprit "Sport pour tous". L'objectif de la Commission Roller Derby n'est pas de dupliquer le modèle de la WFTDA en France ; il est d'organiser la pratique de la discipline sur notre territoire, pour permettre au plus grand nombre de s'exprimer sur la scène nationale. Les clubs dits WFTDA "full member" ou "apprentice" continuent bien évidemment de se rencontrer dans le cadre de matchs "sanctionnés WFTDA", tout comme les clubs "MRDA".

- ***« Et les rankings qui existent déjà, on en fait quoi ? »***

On les garde. L'existence d'un Championnat français créera effectivement un classement national. Rien ne nous empêche de continuer à déclarer nos matchs à Flat Track et de regarder les rankings européens, WFTDA ou autres. Chaque club, chaque équipe fixe ses propres objectifs sportifs.

- ***« Un bout entre deux Member Leagues pourrait, "a priori", compter pour les deux championnats FFRS et WFTDA ? Peut-on envisager une harmonisation de la paperasse à remplir et des deadline ? »***

Oui, bien sûr, un match de Championnat de France entre deux équipes de clubs étant WFTDA ou MRDA peut tout à fait compter pour les championnats WFTDA ou MRDA. En ce qui concerne l'harmonisation des démarches administratives, nous ne pouvons pas vous répondre pour l'heure mais gardons ce souhait en tête.

- ***« Est-il prévu que les évènements du Championnat soient des événements concentrés où l'on rencontre plusieurs équipes ? »***

Oui. Et le bilan de l'enquête le confirme : les clubs ont envie que leurs équipes jouent des matchs, mais tout en limitant le nombre de déplacements. Partir sur un système de tournoi, où l'on joue plusieurs de nos matchs de Championnat sur une même journée ou un même week-end, paraît donc nécessaire.

- ***« Pour les zones reculées, pourrions-nous obtenir un championnat avec des équipes du pays limitrophe ? »***

Non, car dans le cadre de la FFRS, on ne peut organiser que des championnats opposant des clubs affiliés, donc nationaux (excepté la principauté de Monaco). En revanche, le Comité Européen Roller Sports pourra à l'avenir organiser des compétitions entre des clubs membres de leurs fédérations nationales respectives. En attendant, rien n'empêche les clubs d'organiser ce type de rencontres en dehors du cadre fédéral.

- ***« Il faudrait annoncer le calendrier le plus tôt possible, sinon l'organisation du Championnat pour la saison 2015-2016 risque d'être compromise. »***

Oui, on y travaille. Maintenant que nous avons recueilli les résultats de l'enquête et fait le bilan, ce sera un des premiers objectifs, allant de *pair avec la construction d'un format de Championnat.*

- ***« Pourrions nous envisager de faire des rencontres à mi-chemin entre les clubs ? »***

Oui, bien sûr. On s'en doutait, mais le questionnaire le confirme, une des principales difficultés pour les clubs et les joueur.se.s sera la capacité à assumer les déplacements. Faire des rencontres dans des lieux centraux à mi-chemin entre les clubs va probablement faire partie des solutions.

- ***« Comment seraient réparties les infrastructures pour organiser les matchs, sachant que les clubs manquent déjà de créneaux en gymnase ? »***

C'était une de nos inquiétudes aussi. Le bilan de l'enquête est assez positif sur ce point. 62% des clubs sont en capacité d'organiser au moins un évènement de Championnat, ce qui représenterait 125 évènements. La répartition se fera en grande partie sur la base du volontariat. Un appel à organisation sera lancé en temps voulu.

- ***« Serait-il possible de promouvoir le Championnat auprès des mairies pour qu'elles ouvrent enfin des salles au roller derby ? »***

Oui, tout à fait. Sur sollicitation d'un club, la Commission peut appuyer la demande. De plus, le règlement sportif, dans sa partie Championnat, est justement le support officiel qui sera utile aux clubs.

- ***« Nous nous posons la question de la nationalité des joueuses, car nous avons des adhérentes n'ayant pas la nationalité française ? »***

Dans le Règlement de Fonctionnement Sportif adopté à l'Assemblée Générale du 22 novembre 2014 lors de la création de la Commission, il est précisé :

> *"5.7. PARTICIPATION DE JOUEURS ÉTRANGERS*
> *La participation de joueurs ressortissants de l'Union Européenne n'est pas limitée.*
> *La participation de joueurs étrangers venant de pays hors Union Européenne est limitée à 2 joueurs par équipe."*

Or, ce point avait provoqué le débat, et était loin de faire consensus. Il fait d'ailleurs partie des éléments à modifier dans la prochaine version du Règlement de Fonctionnement Sportif que les représentants de clubs voteront à l'AG de novembre 2015. Une proposition allant dans ce sens sera intégrée à la construction du format de Championnat.

- ***« Est-ce que des secouristes certifiés vont être demandés ? »***

Il est demandé dans les règles de la WFTDA, adoptées par la Fédération, d'avoir "deux professionnels de santé diplômés ou certifiés".

- ***« Les trois ou deux premières équipes de la Division Nationale 1 pourraient concourir en championnat d'Europe ? »***

Il n'y a pas encore de Championnat d'Europe. Mais à terme, c'est tout à fait possible.

- ***« Y-a-t-il suffisamment d'officiels en France pour permettre l'organisation d'un tel Championnat? »***

On sait que ce sera probablement le facteur le plus limitant quant à l'organisation de ce Championnat. Les résultats de cette enquête confirment effectivement que nous sommes en manque d'arbitres. Le format de Championnat devra s'adapter à cette contrainte : un seul évènement par week-end dans une zone géographique étendue, limiter le nombre d'événements par zone… On espère également pouvoir mettre en place ou soutenir des initiatives de formations.

- ***« Comment se passerait la sélection de l'équipe d'arbitrage ? »***

Le format de Championnat que nous allons proposer déterminera ce paramètre. On vous en dira plus prochainement.

- ***« Un défraiement des arbitres par la FFRS est-il prévu ? Quelles subventions en cas de match à domicile ? Une subvention FFRS est-elle prévue pour aider les clubs qui ont un petit budget à participer ? »***

Il faut savoir que l'argent de nos licences va à la Fédération, mais pas à la commission Roller Derby (voir les Fiches Pédagogiques #1 et #2). De ce fait, la commission n'a pas encore de budget propre (mise à part la dotation exceptionnelle reçue de la Fédération lors de la création de la Commission). La Commission Roller Derby doit créer son propre budget de fonctionnement. Parmi les pistes de réflexion figurent, à l'image des autres sports, la mise en place des frais d'engagement pour les équipes inscrites au Championnat et des droits d'organisation pour les clubs organisateurs. Nous pensons que ces contributions des clubs ne doivent pas être exorbitantes afin de permettre une participation massive des équipes au Championnat. En contrepartie le budget de la Commission sera lui aussi modeste. Il servira au financement de notre sport (formation coach ou arbitre, équipes de France, participation aux défraiements des arbitres ...), mais des arbitrages devront être faits, et tout ne sera pas possible dés la première année.

Certains des clubs ont également utilisé cet espace pour souligner l'importance d'autres sujets et problématiques.

- ***« Est-il prévu d'uniformiser les passages de Minimum Skills ? »***

Plusieurs clubs nous ont posé cette question. L'uniformisation des MS ne fait pas partie directement des missions prioritaires que nous nous sommes fixées

à la création de la Commission. Par contre, la création d'un BEF Roller Derby, pour uniformiser la pratique dans les clubs grâce à des entraîneurs formés à ce sujet, est un des objectifs de la Commission.

- ***« Attention de ne pas faire comme d'autres sports fédérés et d'oublier les petits clubs ! »***

Nous allons mettre beaucoup d'attention à ne pas reproduire les erreurs déjà commises par d'autres sports fédérés, effectivement. Organiser ce Championnat, au-delà de permettre un classement officiel et de donner de la visibilité au haut-niveau à travers les Divisions Nationales, a pour but de dynamiser le nombre de rencontres à un niveau régional, afin de permettre aux "petits clubs" de jouer plus.

- ***« I y a d'autres priorités : la formation des officiels, œuvrer à l'accès aux infrastructures sportives, œuvrer à la reconnaissance du sport féminin. »***

Tout à fait ! Et nous sommes sur le coup. L'organisation du Championnat n'est qu'un des volets d'action de la Commission Roller Derby. Il est le premier à être visible, mais ça planche également sur la formation des officiels, le soutien aux clubs, les équipes de France, les relations avec la WFTDA et la MRDA… Concernant la reconnaissance du sport féminin, gageons que le travail d'une Commission majoritairement féminine au sein de la Fédération et que la mise en place d'un Championnat, d'équipes de France et le développement du roller derby apporteront de la visibilité et de la légitimité à notre sport.

Merci à tous les clubs ayant répondu à cette enquête, à ceux qui nous ont fait des suggestions ou des propositions détaillées, et bien sûr, à l'ensemble des clubs qui ont témoigné leur soutien à ce projet. On vous en dit plus très bientôt !

Des retours, des questions ?

N'hésitez pas à nous en faire part : champsrollerderby@ffroller.fr